



UN NOUVEAU COMITE DE DIRECTION « COLLEGIAL » POUR LA SCOP SYNDEX, PIONNIERE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES REPRESENTANTS DES SALARIES ET DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Paris, le 11 mai 2017

Les 450 salariés de la Scop Syndex, cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés, ont élu leur nouveau comité de direction le 24 mars lors de leur Assemblée générale. L'occasion pour le cabinet de réaffirmer sa volonté de développer son action auprès des représentants des salariés en faveur d'un dialogue social plus équilibré.

Organisé en autogestion depuis sa création en 1971, Syndex fait naturellement le choix de passer sous le statut de Scop en 2011 et devient le premier cabinet d'expertise-comptable appartenant à l'économie sociale et solidaire. La société réaffirme alors ses convictions démocratiques et prouve quotidiennement depuis qu'une structure professionnelle peut allier intérêt collectif et pérennité économique. Au sein du cabinet, chaque salarié peut faire entendre sa voix, et chaque voix a la même valeur. Tous les 3 ans, l'ensemble des salariés élit son comité de direction pour un mandat d'une durée de 3 ans renouvelable une fois. C'est ainsi qu'ils ont élu leur nouveau comité de direction, composé de 5 directeurs : de gauche à droite : Jérôme Barthe (2e mandat), Olivier Gazel (1er mandat), Catherine Allemand (1er mandat), Olivier Laviolette (2e mandat) et David Dupuy (2e mandat).



C'est à ce nouveau comité de direction que les salariés confient le pilotage du projet collectif, voté également en Assemblée générale. Ce projet collectif repose sur trois axes :

- ▶ le développement de l'activité de Syndex auprès des représentants salariés en France et en Europe. En près de 50 ans, le cabinet n'a eu de cesse d'innover pour adapter son expertise aux évolutions économiques, législatives et sociétales pour toujours mieux répondre aux problématiques des CE, CHSCT et des CEE. C'est en se développant que Syndex pourra continuer à défendre les intérêts des salariés ;
- ▶ la prise en compte plus acérée des dimensions conditions et organisation du travail, aussi bien en interne qu'en externe dans le cadre des missions d'assistance aux élus (CHSCT) ;
- le renforcement de sa vie démocratique pour continuer à défendre ses convictions et celles de ceux qu'elle défend.

« Tant qu'il y aura une relation asymétrique entre directions et représentants des salariés, nous serons là pour apporter aux élus les réponses dont ils ont besoin pour faire vivre leur engagement. Au lendemain de ces élections présidentielles, face aux projets d'évolutions du droit du travail, nous veillerons avec conviction à défendre leur place et intérêts pour un dialogue social plus juste ».

Le comité de direction

À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés depuis près de 50 ans. Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CE et les CHSCT ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français à travers 17 sites en France et en Europe à travers 6 filiales, Syndex compte aujourd'hui 420 experts engagés aux côtés des salariés. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.